

# Règlement de la section sportive course à pied

## Extrait adhérents

Saison 2017 – 2018

### Objectif.

La section sportive course à pied a pour objectif l'animation de la pratique sportive de la course à pied.

### Conditions d'adhésion.

- Un certificat médical d'aptitude à la course à pied est exigé au moment de l'adhésion pour tous.
- La section est ouverte à tous les individus hommes et femmes qui sont médicalement aptes à la pratique de la course à pied.
- Les membres de la section sont de facto adhérents à l'association V.S.E.
- Nous communiquons via les adresses mail.

### Entraînements collectifs.

- Un entraînement collectif est organisé tous les dimanche matin à 9h00 au départ de Place Neuve. Des groupes de niveau pourront être mis en place en fonction du nombre de coureurs présents à l'entraînement et en fonction de leur niveau.
- D'autres entraînements (type fractionné) peuvent être organisés : le mercredi de 18h30 à 19h30 au stade de Vourles et le vendredi à 18h30 place neuve.

### Assurance .

L'association VSE est assurée et couvre ses adhérents dans le cadre des entraînements collectifs.  
En aucun cas, l'organisateur d'une sortie ne pourra être tenu responsable en cas d'accident.

### Licence.

La licence running est obligatoire pour tous les coureurs adhérents qu'ils participent ou non aux compétitions., elle devra être tamponnées par le médecin.

### Compétitions.

Périodiquement, les responsables définissent un calendrier des courses sélectionnées qui feront l'objet d'inscriptions groupées et financées (ou non) par la section.

Chaque coureur s'engage à participer avec assiduité aux entraînements .

La période de validation des courses débute le 1er septembre de l'année (n) pour se terminer le 31 août de l'année (n+1)

Lors de son inscription aux compétitions, le coureur doit mentionner le nom de :

**La Foulée Vourloise.**

### Adhésion

Adhésion pour l'année : **60 €**

Dont 30 euros de participation du coureur à la licence.

VSE - La Foulée Vourloise

Section sportive course à pied

## BULLETIN D'INSCRIPTION \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_ Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Taille vêtements \_\_\_\_\_ Divers \_\_\_\_\_

Fourniture d'un certificat médical ou de sa photocopie datant de moins de 3 mois mentionnant l'absence de la contre-indication à pratique de l'athlétisme en compétition.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de VSE et de la Section sportive course à pied et en accepter toutes les clauses

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Foulée Vourloise – Section sportive

### Cadre réservé association

Règlement le / /

Chèque   
Espèces

